INSTRUMENT DE MESURE DU TEMPS DIT COMPTEUR AVERTISSEUR SYSTÈME PARRENIN

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs
Villers-le-Lac

Dossier IM25005331 réalisé en 2016

Auteur(s) : Laurent Poupard



Historique

Ce compteur avertisseur a été fabriqué à Villers-le-Lac dans le premier quart du 20e siècle, sur la base d'un mouvement issu de l'usine d'ébauches de montre des Ets Parrenin (5-9 rue Hippolyte Parrenin). Cette entreprise, qui commercialise son invention à partir de 1905, la protège par un brevet en 1909 : demande en date du 6 août, brevet (n° 406031) accordé le 29 novembre et publié le 20 janvier 1910 (une demande a été déposée en Suisse dès le 2 août et le brevet accordé le 1er octobre 1910, sous le n° 48120). "L'objet de l'invention est un compteur avertisseur, à l'usage du service téléphonique par exemple, et destiné à indiquer, par le déplacement d'une aiguille devant une division d'un cadran, la durée d'un intervalle de temps, telle que, par exemple, la durée d'une conversation téléphonique, et à avertir par un moyen acoustique, lorsque ledit intervalle atteint une limite déterminée." La facturation des conversations téléphoniques s'effectue alors par unité de 3 minutes, toute unité commencée étant due. Autre usage évoqué : le développement photographique. Parrenin fait évoluer dès la décennie 1910 cet instrument, fabriqué en grand nombre au fil du temps. Représentant le premier modèle, celui étudié a été acheté en mars 2015 chez un antiquaire de Moscou (Russie).

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre :
Ets Parrenin (horloger, attribution par source)

Description

Ce compteur-avertisseur indique la durée totale d'une conversation téléphonique tout en signalant régulièrement, grâce à une clochette, la fin d'un intervalle de temps donné : d'après le brevet, "ce coup frappé contre le timbre avertit de l'expiration de la période réglementaire prévue pour une conversation simple, dans le cas particulier trois minutes." L'instrument est encastré dans une plaque en chêne, munie de quatre pieds collés, évidée à l'arrière pour accueillir une clochette fixée par trois vis. Le mouvement est contenu dans une boîte circulaire en laiton (argenté ?), échancrée vers le bas pour laisser passer un levier ; il est protégé à l'avant par un couvercle amovible, dans le même métal, formant une lunette partiellement peinte en noir et vitrée. Le cadran, gradué de 0 à 11, est muni d'une unique aiguille bleutée. Le levier dépassant de la boîte a plusieurs fonctions : il sert à déclencher et arrêter le fonctionnement de l'instrument, à remonter le mouvement d'horlogerie et à remettre l'aiguille à 0.

Eléments descriptifs

Catégories : horlogerie

État de conservation :
oeuvre incomplète

Sources documentaires

Documents d’archives

- **Brevet d'invention n° 406.031. Compteur avertisseur. Société des Etablissements Parrenin résidant en France (Doubs), 6 août 1909**
 Brevet d'invention n° 406.031. Compteur avertisseur. Société des Etablissements Parrenin résidant en France (Doubs), 6 août 1909. Document accessible en ligne via la base Brevets de l'Institut national de la Propriété industrielle : http://bases-brevets.inpi.fr/fr/document/FR406031/ (consultation : 4 mai 2016)
- **Exposé d'invention. Brevet principal n° 48.120. Société des Etablissements Parrenin, Villers-le-Lac (Doubs, France). Compteur de temps avec avertisseur, 2 août 1909**
 Exposé d'invention. Brevet principal n° 48.120. Société des Etablissements Parrenin, Villers-le-Lac (Doubs, France). Compteur de temps avec avertisseur, 2 août 1909. Document accessible en ligne sur le site de l'Office européen des brevets Espacenet : http://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/biblio?CC=CH&NR=48120A&KC=A&FT=D&ND=3&date=19101001&DB=&locale=fr_EP (consultation : 4 mai 2016)
- **Publicité pour le "compteur de minutes et avertisseur Parrenin", [décennie 1910]**
 Publicité pour le "compteur de minutes et avertisseur Parrenin", par la Société des Ets Parrenin, s.d. [décennie 1910]
 Lieu de conservation : Collection particulière : Jean-Claude Vuez, Villers-le-Lac

Témoignages oraux

- **Vuez Jean-Claude (témoignage oral)**
 Vuez Jean-Claude, descendant d'une famille d'horlogers, historien de la société Parrenin, Villers-le-Lac

Informations complémentaires

Annexes

Brevet d'invention n° 406.031, 6 août 1909
Brevet d'invention n° 406.031. Compteur avertisseur. Société des Etablissements Parrenin résidant en France (Doubs), 6 août 1909. - 4 p. : ill.

Document accessible en ligne via la base Brevets de l'Institut national de la Propriété industrielle : http://bases-brevets.inpi.fr/fr/document/FR406031/
Exposé d'invention. Brevet principal n° 48.120, 2 août 1909
Exposé d'invention. Brevet principal n° 48.120. Société des Etablissements Parrenin, Villers-le-Lac (Doubs, France). Compteur de temps avec avertisseur, 2 août 1909. - 5 p. : ill.

Document accessible en ligne sur le site de l'Office européen des brevets Espacenet : http://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/biblio?CC=CH&NR=48120A&KC=A&FT=D&ND=3&date=19101001&DB=&locale=fr_EP

Thématiques : patrimoine industriel du Doubs

Aire d’étude et canton : Pays horloger (le)

Dénomination : instrument de mesure du temps

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



SOCIÉTÉ des ETABLISSEMENTS PARRENIN

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 600.000 FRS.

A VILLERS-LE-LAC, PAR LAC-OU-VILLERS (DOUBS)

Villers-le-Lac, le *191*

Monsieur,

L'Emploi du *Téléphone* se répandant de plus en plus, les bureaux de ce service, vu l'augmentation toujours croissante de leurs abonnés, éprouvent la nécessité de ne leur accorder strictement que la durée des trois minutes fixées pour chaque conversation, et principalement pour les conversations taxées.

L'Abonné de son côté, pour éviter de payer double taxe, surtout s'il n'a pas pendule ou montre sous les yeux, au lieu de disposer de tout le temps dont il est en droit, abrège souvent par trop la conversation, qui pourrait être plus prolongée, tant à son avantage qu'à celui de son correspondant.

Le COMPTEUR de MINUTES et AVERTISSEUR, système PARRENIN, Breveté S.G.D.G. indiquant la durée des conversations téléphoniques, dont nous sommes les inventeurs et fabricants, rend à l'abonné un service incontestable.

Placé sous ses yeux, soit mural, soit sur pupitre ou mobile, selon le système du poste employé par l'abonné, il se met en marche au moyen d'une légère pression opérée sur la manette de déclanchement, lorsqu'elle se trouve au point A., et l'aiguille indique sur le cadran le nombre de minutes écoulées.

A 2 ½ minutes, un coup de timbre prévient que la conversation est près de toucher à sa fin, et l'abonné ayant jusque là profité tout à son aise de ce laps de temps, se hâte de terminer, pour éviter de payer double taxe.

La disposition de ce compteur lui permettant de marcher pendant 15 minutes s'il en est besoin, avertit toujours par un nouveau coup de timbre, ½ minute avant l'expiration de chaque période de 3 minutes.

EXEMPLE : à 2 ½ minutes pour conversation de 3 minutes
à 5 ½ " " 6 "
à 8 ½ " " 9 "
à 11 ½ " " 12 "
à 14 ½ " " 15 "

Grâce à notre outillage perfectionné, ainsi qu'à notre vente directe à l'abonné, nous sommes à même de lui livrer notre **COMPTEUR de MINUTES et AVERTISSEUR**, au prix très modique de **Frs. 8.50 pièce, franco domicile**, payable par traite postale 10 jours après son expédition.

Ci-joint une carte-commande à nous retourner signée et indiquant très exactement votre adresse.

Veuillez agréer, Monsieur, nos bien empressées salutations.

L'Administrateur délégué,
H. PARRENIN.

NOTA. — Chaque compteur est accompagné de son mode d'emploi.

Ce Compteur est aussi d'une grande utilité pour les cabines Municipales.

Publicité pour le "compteur de minutes et avertisseur Parrenin", [décennie 1910].
25, Villers-le-Lac

Source :

Publicité pour le "compteur de minutes et avertisseur Parrenin", par la Société des Ets Parrenin, s.d. [décennie 1910]
Lieu de conservation : Collection particulière : Jean-Claude Vuez, Villers-le-Lac

N° de l'illustration : 20162500645NUC2A
Date : 2016
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Compteur avertisseur système Parrenin.
25, Villers-le-Lac

N° de l'illustration : 20162500335NUC4A
Date : 2016
Auteur : Sonia Dourlot
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Face supérieure : cadran et mécanisme, vus de profil.
25, Villers-le-Lac

N° de l'illustration : 20162500338NUC4A
Date : 2016
Auteur : Sonia Dourlot
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble, face inférieure.
25, Villers-le-Lac

N° de l’illustration : 20162500336NUC4A
Date : 2016
Auteur : Sonia Dourlot
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Face inférieure, clochette enlevée.
25, Villers-le-Lac

N° de l'illustration : 20162500337NUC4A
Date : 2016
Auteur : Sonia Dourlot
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine